

ASSEMBLÉE NATIONALE
23 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2283

présenté par
M. Baupin, rapporteur

ARTICLE 58

À la première phrase de l’alinéa 1, substituer à la quatrième occurrence du mot :

« de »,

le mot :

« du ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.